

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal

Du 9 avril 2015 à 19 h

Présents : Christian VERGNES, Maire, Anne-Laure ALBAGNAC, Franck ANDRIEU, Marc ANDRIEU, Eric CARRARA, Dominique CAVAROC, Michel COUFFIGNAL, Alain CROZES, Stéphanie CROZES, Cédric ENJALBERT, Patrick FRAYSSINHES, Marie-Laure FUGIT, Hélène GERAUD, Suzanne GINISTY,, David MAZARS, Catherine MOYSSET.

Absents excusés : Bernadette CHAMBRETTI, Eric LAGARDE, Patricia LAUR (pouvoir à Catherine MOYSSET).

L'ordre du jour était le suivant :

- 1) **Vote des budgets Primitifs : Commune et Assainissement,**
- 2) **Choix entreprise(s) pour le parking de Magrin,**
- 3) **Questions diverses.**

M. le Maire accueille M. LARDEMER, Trésorier et le remercie pour sa présence et son aide pour la préparation des budgets.

1) Vote des budgets primitifs de la Commune et du service Assainissement

Marc ANDRIEU, Président de la commission des finances présente ces documents.

Le budget de la Commune s'équilibre en section de fonctionnement à la somme de 1 267 274.00 euros. Michel COUFFIGNAL détaille les subventions allouées aux associations- et en section d'investissement à la somme de 826 207.48 euros. Cette dernière comprend entr'autres un programme voirie important, le cheminement piéton créé suite à l'aménagement de la RD 603, la mise en souterrain des réseaux secs du secteur Les Tourelles, la réfection de la toiture de la basilique, la création d'un parking en dessous l'école de Magrin, l'achat d'un nouveau tracteur, la requalification de l'ancienne cantine de Ceignac.

Le budget du service Assainissement s'élève quant à lui à 211 571.24 euros en fonctionnement et 186 479.60 euros en investissement avec notamment un programme pour la requalification de la station d'épuration de Calmont.

Ces deux budgets sont approuvés à l'unanimité par le Conseil Municipal.

M. LARDEMER effectue la présentation d'un document transmis aux élus sur la santé financière de la commune pour l'exercice 2014.

2) Choix de l'entreprise qui réalisera les travaux d'aménagement du parking de Magrin.

Le cabinet BOIS mandaté par la Commune pour établir la consultation d'entreprises a reçu 3 offres : EUROVIA, EIFFAGE et COLAS. Après analyse des offres et classement selon les critères énoncés dans le règlement de la consultation, c'est l'offre de l'entreprise COLAS qui est retenu (option 1 : voie en enrobé, bicouche sur trottoir et stationnement en GNT) pour un montant de 33 948.60 euros TTC.

3) Questions diverses

→ Un rendez-vous est programmé sur place à Albinet le lundi 20 avril 2015 à 13 h 30 avec Mme Solange POUGET suite à son courrier sollicitant la récupération de partie du domaine public (devant son garage + un chemin).

→ Une réunion est organisée le 16 avril à 20 h au cinéma de Baraqueville pour la présentation du chantier de la 2 x 2 voies RN 88 dont les travaux vont débiter le 20 avril.

→ La Préfecture vient d'octroyer deux subventions DETR : 5 815 euros pour le programme du parking de l'école de Magrin et 3 219.14 euros pour la requalification de l'ancienne cantine de Ceignac.

→ Les travaux de mise en souterrain de l'éclairage public à La Fontaine sont terminés ; reste seulement à enlever un ancien poteau qui semble poser problème.

→ Les travaux d'élargissement de la RD 603 vont débiter le 20 avril prochain pour 4 mois. L'enfouissement des réseaux du cimetière vers le Couderc sera effectué en même temps alors que ceux du cimetière vers le village le seront en même temps que la tranche 2 « aménagement de village ».

→ Biens de section « la Palousie, le Couderc » et « Ségonzac » : on attend le retour des imprimés signés par les habitants.

→ Le copieur de la mairie donne des signes de faiblesse : des devis vont être demandés pour son remplacement (option location).

→ PETR : un conseil syndical doit avoir lieu pour mettre en place la gouvernance de cette structure.

Concernant le projet de fusion de plusieurs communautés de communes, un bureau d'études va travailler sur des simulations financières.

→ La commémoration du 8 mai aura lieu à Calmont le 8/5 à 10 h.

→ La prochaine réunion d'adjoints est programmée le mercredi 22 avril à 9 h en Mairie, le prochain conseil municipal le 7 mai à 20 h 30 en mairie.

Une réunion pour la prochaine lettre municipale est prévue le 5 mai à 20 h 30 à la médiathèque.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 21 h.